

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAGORCE  
SEANCE DU 05 JUIN 2026 À 19h**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, M. Hervé OZIL, Mme Marie-Laure GONTRAND, M. Franck LADET, Mme Laurence HOTTE, Mme Lucie VANDAMME, M. Michel GRIFFAY, M. Jérémy BEGOT, Mme Anne VANPEPERSTRAETE, M. David ALBRAND, Mme Ghislaine SEBAS, M. Cyrille PONSOT.

Absents : Mme Hélène BERTRAND qui donne procuration à M. Hervé OZIL.  
M. Maurice CHARBONNIER.  
Mme Élodie TERE BintO.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

**DE\_2026\_56 : CAVE COOPÉRATIVE : PRÊT BANQUE DES TERRITOIRES**

Dans le cadre du rachat de la Cave coopérative à Epora, la Commune a sollicité plusieurs banques pour un emprunt de 200 000€.

La banque des territoires propose un prêt selon les conditions suivantes :

**Durée** : à partir de 25 ans.

**Taux** : index livret A (1,50%) + 1,30% soit un taux de 2,8%.

**Échéances** : constantes ou amortissement constant.

**Périodicité de remboursement** : trimestrielle, semestrielle ou annuelle.

**Période de mobilisation des fonds** : jusqu'à 12 mois.

**Commission d'instruction** : 0,06% du montant emprunté.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour emprunter selon les modalités énoncées pour le rachat de la Cave coopérative et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce prêt.

Abroge et remplace la précédente erronée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Laurence HOTTE  
Secrétaire de séance



Bernard CHEVILLIAT  
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le **19 JUIN 2026** S'LO

ID : 007-210701264-20260605-DE\_2026\_56\_B-DE